

Maîtrise en relations industrielles

Modalité avec travail dirigé

La maîtrise en relations industrielles offre une formation avancée en analyse et en gestion stratégique des enjeux contemporains et des innovations dans les organisations, dans tous les aspects des ressources humaines, du travail et de l'emploi. L'objectif du programme est de permettre à l'étudiant de développer une capacité d'analyse de situations et de problèmes en relations industrielles et ce, d'une manière multidimensionnelle. Ainsi, selon une approche pluridisciplinaire et intégrée des relations industrielles, la maîtrise en relations industrielles vise donc à former des professionnels intervenant de manière stratégique dans les organisations et les prépare à occuper des fonctions de direction ou de responsabilité supérieure. Ce programme permet également d'acquérir une formation scientifique pour poursuivre des études au niveau doctoral. Dans le cadre de la maîtrise, l'étudiant doit appliquer les principes d'une démarche scientifique via l'une ou l'autre des trois modalités (mémoire, travail dirigé ou stage), à l'issue de laquelle il se voit d'ailleurs octroyer le grade de maîtrise ès sciences (M. Sc.).

La maîtrise avec travail dirigé

La maîtrise avec travail dirigé (TD) repose sur des séminaires et des travaux de recherche dirigés préparant à l'analyse des enjeux contemporains du travail et des innovations dans les organisations.

Cette modalité comporte deux parcours possibles au choix de l'étudiant :

- 9 cours (27 crédits) et 2 travaux dirigés de 9 crédits chacun;
- 12 cours (36 crédits) et 1 seul travail dirigé de 9 crédits.

En d'autres termes, les étudiants peuvent réaliser dans le cadre de leur maîtrise un seul travail dirigé (REI 6704) ou deux travaux dirigés (REI 6704 et REI 6705). Chaque TD a une pondération de 9 crédits et peut être réalisé sur un trimestre (pour un étudiant à temps complet) ou sur deux trimestres (pour un étudiant à demi temps).

Qu'est-ce qu'un travail dirigé?

Un TD consiste à réaliser un exercice individuel de recherche de portée limitée, permettant d'explorer un sujet choisi par l'étudiant conjointement avec le professeur responsable. En général, il s'agit de produire une recherche appliquée comportant les étapes d'une démarche scientifique (identification d'une problématique, revue de littérature, méthodologie,

cueillette de données, analyse et interprétation des résultats) sous la supervision d'un professeur de l'École de relations industrielles. Dans certains cas, la recherche peut plutôt avoir un caractère théorique. La forme finale du TD est un document de 40-50 pages. Il revient au professeur responsable d'établir les modalités de production du travail dirigé, d'assurer un suivi et d'évaluer le travail dirigé. Selon les standards universitaires, une telle activité de 9 crédits devrait supposer une charge de travail d'environ 405 heures par l'étudiant.

Quand et comment s'inscrire au travail dirigé?

Les étudiants de la maîtrise s'inscrivent au « Travail dirigé 1 » (REI 6704) si leurs deux cours obligatoires (REI 6600 et REI 6601) sont complétés ainsi qu'un minimum de 4 cours optionnels. Les étudiants qui choisissent de faire un deuxième TD s'inscrivent au « Travail dirigé 2 » (REI 6705) s'ils ont complété 8 cours et le premier TD. L'inscription au TD se fait au moment de l'inscription dans les cours, chaque étudiant recevant le courriel et les explications d'usage pour ce faire par la technicienne en gestion des dossiers étudiants (TGDE) pour les programmes de 2^e cycle. Il est possible de s'inscrire au TD aux trimestres d'automne, d'hiver ou d'été. À chaque trimestre, une liste de professeurs est fournie aux étudiants afin qu'ils puissent choisir un professeur partageant les mêmes intérêts.

Est-ce qu'il y a une différence entre le « Travail dirigé 1 » (REI 6704) et le « Travail dirigé 2 » (REI 6705)?

La nature du travail est exactement la même dans les deux cas. Dans le cas du « Travail dirigé 2 » (REI 6705), il s'agit simplement de faire un deuxième exercice sur un sujet différent, ce qui donne l'occasion à un étudiant de pouvoir parfaire ses connaissances sur deux thématiques.

Dois-je choisir dès le début de la maîtrise si je veux faire un ou deux travaux dirigés?

C'est souvent suite à la production du premier TD que l'étudiant décide s'il désire réaliser un deuxième TD ou s'il veut compléter sa maîtrise par le biais de cours. Il n'a qu'à effectuer ce choix au moment de faire son inscription aux différents trimestres lorsque la TGDE transmet les documents pour l'inscription aux cours.

Est-ce qu'il y a une différence entre le TD du DESS en relations industrielles et le TD de la maîtrise en relations industrielles?

Il s'agit de la même activité réalisée suivant les mêmes conditions. Le même sigle (REI 6704) fait partie de la structure du programme de DESS et de celle de la maîtrise.

[Mis à jour en août 2016]